

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 261

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En vedette, l'épargne négociée

Peu importe son nom, qui diffère d'une étude à l'autre; le fait est que la presse s'intéresse à l'épargne négociée. « Die Tat » (13.2.) publie un article du conseiller national Walter Biel, un économiste de talent, et une analyse de la brochure que le professeur Gottfried Bombach a consacré au salaire-épargne. Dans la « Schweizerische Finanzzeitung » du même jour, Werner Meyer aborde le même problème d'une manière critique sous le titre « Les syndicats ouvrent un nouveau front ». Il affirme que les syndicats ont ainsi réussi à corser leurs pourparlers avec Leo Schürmann.

Quant à la « National-Zeitung » (16.2.), citant l'édition allemande de la « Correspondance syndicale » où Waldemar Jucker explique le point de vue syndical, elle montre que les syndiqués ne verront pas nécessairement les avantages à retirer de cette solution. Le même journal présente la solution allemande de formation d'un patrimoine pour les salariés.

— La décision de la commission du Conseil national chargée de l'examen de l'initiative syndicale sur la participation des travailleurs aux décisions a été saluée avec enthousiasme par la presse paléo-capitaliste alors que la presse de gauche y voit des raisons de maintenir l'initiative puisque le « paritaire » s'oppose à toute concession. Le tour d'horizon des « Basler Nachrichten » se poursuit par l'examen de la participation en Europe.

— Le supplément du week-end de la « National Zeitung » est consacré, pour une bonne part, au problème mondial de la surpopulation, avec notamment des travaux sur l'alimentation dans le tiers monde, le développement et le sous-développement et les structures de la population helvétique en l'an 2000. A noter également, la publication en exclusivité d'un texte de Max Frisch sur sa période de service actif entre 1939 et 1945; des « mémoires » d'une surprenante actualité.

Les grandes familles

Vers 1960, j'allai disputer à Balgach (Saint-Gall) un championnat suisse d'échecs. Les parties avaient lieu dans une belle salle de gymnastique, dont une inscription murale apprenait au visiteur qu'elle avait été édiflée grâce à la générosité de la famille Schmidheiny. Ailleurs, dans le village et dans les localités avoisinantes, le nom de Schmidheiny revenait à plusieurs reprises, ce qui fait qu'après avoir souri de ce patronyme typiquement suisse allemand, j'ai éprouvé pour les porteurs du dit quelques sentiments forts.

Aussi est-ce avec intérêt que j'ai retrouvé le nom de Schmidheiny dans le travail collectif des étudiants des facultés de sciences économiques et politiques de l'Université de Berne : « Die Macht der Konzerne — Ende der freien Marktwirtschaft ? » (La puissance des (grandes) entreprises — Fin de l'économie de marché libre ?) (Berne, septembre 1973). Les pages 234 à 245 me donnaient quelques précisions sur cette entreprise dont la part, dans l'industrie suisse et même mondiale du ciment, n'est pas à négliger.

On n'est jamais mieux servi que par soi-même

La page 236 m'apprend que le conseil d'administration de la « Holderbank-Financière » de Glaris se compose entre autres du Dr. h.c. Ernst Schmidheiny, président et du Dr. h.c. Max Schmidheiny, vice-président et délégué (?), cependant que le Dr. Anton E. Schrafl, cousin des précédents est également délégué. Par ailleurs, le président du conseil d'administration des « Zürcher Ziegeleien » est le Dr. Peter Schmidheiny, cependant que R. Herzig-Schmidheiny en est (simplement) membre — faut dire qu'il n'est pas docteur. Une belle famille, comme on voit. Et moi, au contraire de Gide, j'aime les familles...

Je me suis demandé ce qu'était la Holder-Financière. La page 237 m'a renseigné : Fondée en

1912, la « Aargauische Portland-Cementfabrik Holderbank-Wildegg » fusionne avec la Zementfabrik Rütli SG », dont le propriétaire, Ernst Schmidheiny, entre dans le conseil d'administration et fonde le groupe « Holderbank-Vigier (Luterbach) -Laufen-Unterterzen », cependant qu'il construit plusieurs fabriques de ciment à l'étranger. En 1930, il fonde la « Holderbank Financière Glarus AG », dont il devient le président, fusionne avec la « Likonia AG » (1934), puis avec les « Cementwerken Glarus MM » (1935).

D'Aarau au Pérou

Lui succèdent bientôt ses deux fils, Ernst, né en 1902, et Max, né en 1908. En 1944, ils contrôlent des fabriques de ciment en Hollande, Belgique, Allemagne et en Grèce et possèdent la « Société égyptienne de Ciment Portland » et la « Société des Ciments libanais », de même que la fabrique d'éternit de la Chapelle-au-Bois (Belgique) et trois autres fabriques d'éternit en Argentine, au Brésil et au Pérou, sans compter des parts dans différentes autres entreprises, entre autres en Afrique du Sud.

Une belle entreprise, comme on voit.

Mais voici qui lave la « Holderbank-Financière » de tout soupçon de gauchisme : « La discrimination des travailleurs noirs, écrivent les auteurs (p. 239), est particulièrement marquée dans les entreprises auxquelles la « Holderbank » est associée : L'« Anglo-Alpha-Cement » de Johannesburg paie ses employés blancs neuf à douze fois autant que ses travailleurs noirs. Le salaire des Noirs est bien en dessous du minimum vital. »

A dire vrai, laisser entendre que la « Holderbank » pratique la discrimination raciale est sans doute une malice des étudiants bernois : on ose espérer que même en Suisse, les membres blancs du conseil d'administration sont mieux payés que les ouvriers, blancs eux aussi, quand même ces derniers gagnent plus que le minimum vital.

J. C.